

# Collection d'aide-mémoire pour la protection des biens culturels (PBC)

## Avant-propos

A l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, la Protection des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a fait le point sur sa riche expérience dans le domaine qui l'occupe. S'il est un enseignement à tirer de la quarantaine de cours de cadres organisés à l'intention des chefs de service et des nombreux contacts entretenus avec des spécialistes, des conservateurs de musées, des archivistes et des propriétaires de biens culturels, c'est que la formation dispensée par l'OFPP ne peut être considérée que comme un point de départ. Selon les cas, il apparaît nécessaire de la compléter, que ce soit dans le cadre des cours de perfectionnement des organisations de protection civile ou par une rapide mise au courant lors d'un sinistre.

Désireuse de combler certaines lacunes de l'instruction, la Protection des biens culturels de l'OFPP a élaboré une série d'aide-mémoire. Touchant un large éventail de thèmes, du recensement sommaire des biens culturels aux mesures à prendre pour assurer la protection, le démontage et l'évacuation, ces aide-mémoire sont conçus pour apporter un soutien aux chefs PBC des communes dans l'accomplissement de leurs tâches: travail de prévention, bien sûr, mais aussi instruction d'urgence et formation de groupes de travail en cas de sinistre. Un autre objectif consiste à encourager l'établissement d'inventaires standardisés lors des cours de répétition.

Les aide-mémoire sont diffusés sous forme de feuilles volantes afin de pouvoir être facilement photocopiés ou remplacés; cela permet également de compléter à loisir la collection. Ils sont conçus de manière à faciliter leur emploi sur le terrain et sont donc très maniables.

Les versions actuelles des aide-mémoire peuvent en tout temps être téléchargées sur Internet à l'adresse indiquée à la fin de ce texte.

Afin d'atteindre le public cible constitué par les chefs de service et leurs subordonnés, les textes sont à la portée d'amateurs éclairés. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie des thèmes

abordés. Les aide-mémoire doivent répondre aux besoins qui se posent concrètement dans le cadre des tâches de la PBC. Leur conception et leur volume découlent de ces exigences. Nous avons particulièrement tenu à ce que le contenu soit facilement compréhensible, tout en étant fondé scientifiquement. Les textes sont complétés par des dessins. L'introduction au travail de la PBC est facilitée par des exemples d'inventaires et par des exposés sur la manière de procéder lors du recensement des biens culturels ou de l'exécution de mesures particulières. Le lecteur désireux d'approfondir ses connaissances trouvera, dans chaque aide-mémoire, une bibliographie concernant le thème traité. Les auteurs sont tous, sans exception, des spécialistes des domaines abordés et se portent garants de la rigueur scientifique des documents.

Office fédéral de la protection de la population,  
Chef de la Protection des biens culturels,  
Rino Büchel



### Adresse de contact:

Office fédéral de la protection de la population,  
Protection des biens culturels  
Monbijoustrasse 51a, 3003 Berne  
Tél. 031/322 51 56. Fax: 031/324 87 89

Aide-mémoire sur Internet:

[www.protpop.ch](http://www.protpop.ch) (Navigation: Protection des biens culturels → publications → aide-mémoire)